PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourg en Bresse, jeudi 28 mai 2020

UN FOYER DE CAS D'ENCÉPHALITE À TIQUES DANS L'AIN

L'origine alimentaire de la transmission du virus de l'encéphalite à tiques est privilégiée : un retrait-rappel des fromages de chèvres concernés est effectué.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Santé publique France en région, et la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Ain suivent actuellement un foyer de cas d'encéphalite à tiques confirmés ou probables chez 26 personnes habitant sur le bassin d'Oyonnax, dans un rayon d'environ 30 km.

Les premiers cas sont apparus mi-avril et les derniers ce mercredi 27 mai. Les patients ont parfois d'abord présenté des symptômes pseudo-grippaux qui se sont estompés et qui ont, après quelques jours, évolué vers des céphalées intenses et des vertiges plus ou moins importants.

Afin d'écarter l'hypothèse d'une infection au nouveau coronavirus, une majorité de patients a fait l'objet d'un test virologique (RT-PCR) associé, pour certains, à un contrôle sérologique. Tous ces tests se sont révélés **négatifs pour le Covid-19.**

En revanche, le **diagnostic d'encéphalite à tiques a été confirmé** pour 10 patients ce mercredi 27 mai. Des analyses complémentaires doivent encore être conduites, notamment chez les autres patients, et devraient conforter ces premiers résultats.

Parmi ces 26 personnes, 24 ont été hospitalisées entre début mai et le 26 mai. Une personne présentant des comorbidités importantes et des symptômes similaires est décédée, sans confirmation possible de la cause exacte du décès.

Au 27 mai, 22 personnes avec une évolution favorable ont regagné leur domicile. Deux autres sont toujours hospitalisées mais leur état de santé n'inspire plus d'inquiétude.

Une opération de retrait-rappel de fromage au lait cru de chèvre et de vache a été menée

Parmi ce foyer d'infections, les résultats biologiques et les enquêtes menées auprès des personnes malades ont permis de suspecter une contamination d'origine alimentaire.

En effet, la consommation d'un fromage au lait cru de chèvres produit par le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) des Chevrettes du Vieux Valey situé à Condamine, a été relevée pour au moins 50 % des cas, alors qu'aucun patient n'avait signalé avoir été piqué par une tique.

Cette exploitation agricole assure des ventes directes sur place ainsi que sur les marchés de Nantua, Hauteville-Lompnes et Poncin. Elle dépose en vente également à la fromagerie de Brénod et de Saint Martin du Fresne.

Informés lundi 25 mai de l'origine possible de cette contamination, dans l'attente de la confirmation de cette hypothèse et afin de prévenir toute nouvelle contamination, les responsables du GAEC ont volontairement mis en place une opération de retrait-rappel de tous leurs fromages. Ils ont également mis en place des affichettes d'information sur les lieux de vente des fromages.

➔ **La vente de tous les fromages du GAEC est donc suspendue, et les consommateurs disposant encore de fromage du GAEC (chèvre ou vache, tous numéros de lot compris) doivent les rapporter auprès de leurs fournisseurs.**

➔ **Dans le cas où vous auriez consommé du fromage de chèvres provenant de l'un des lieux de vente et si vous présentez des symptômes grippaux, des céphalées et/ou des vertiges, il est recommandé de contacter votre médecin traitant.**

PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

L'encéphalite à tiques est une maladie rare en France (source : Santé publique France)

Contrairement à la **maladie de Lyme** qui est provoquée par une **bactérie**, également transmise par la tique, l'**encéphalite à tiques** est due à **un virus** (*Flavivirus*) transmis à l'homme par piqûre d'une tique infestée, essentiellement du printemps à l'automne (période d'activité des tiques). Il existe trois types de ce virus : européen, extrême oriental et sibérien. Le sous-type européen, seul présent en France, est responsable de maladies moins graves que les deux autres.

De 5 000 à 13 000 cas d'encéphalite à tiques sont rapportés chaque année dans le monde. L'encéphalite à tiques sévit actuellement de l'Europe au nord du Japon et de la Chine.

En France, il existe une émergence de cette infection. Une vingtaine de cas sont diagnostiqués par an, essentiellement en Alsace et en Haute-Savoie, ou contractés à l'étranger, en rapport avec les activités de loisirs, dans les zones boisées humides. En Europe, les pays les plus touchés sont la République tchèque et l'Allemagne, et les pays baltes. Une extension de la maladie en direction de l'Europe du Nord et de l'Est est observée.

Mode de transmission de cette maladie

La transmission du virus de l'encéphalite à tiques se fait principalement par piqûre de tique porteuse du virus.

De façon très exceptionnelle, l'infection peut se faire chez l'Homme par consommation de lait cru ou de fromage au lait cru de chèvre ou de brebis contaminé par le virus. Cette contamination est dans ce cas secondaire à une infection de l'animal par une tique porteuse du virus.

Il est à noter que la présence de tiques dans les prés où paissent les animaux ne peut en aucun cas être liée aux conditions d'hygiène et d'élevage qui, au cas d'espèce, se sont révélées être conformes, tant dans cet élevage et que dans l'atelier de fabrication de fromages.

Traitements (source : Santé publique France)

Deux vaccins contre l'encéphalite à tiques sont commercialisés en France. La vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée chez les voyageurs adultes et enfants exposés dans des pays de forte incidence. Elle diminue le risque individuel de contracter la maladie.

Il n'existe aucun médicament antiviral spécifique contre cette maladie. Le traitement est uniquement symptomatique. La convalescence de la maladie est longue, des séquelles neurologiques ou psychiatriques pouvant persister plusieurs années.

Prévenir les piqûres de tiques, particulièrement en cette période

La tique est un acarien visible à l'œil nu de très petite taille. Elle vit ancrée sur la peau des mammifères, des oiseaux ou des reptiles et se nourrit de leur sang grâce à un rostre - sorte de pic garni d'épines - qu'elle enfonce dans la peau et grâce auquel elle peut rester fixée. La tique n'est pas dangereuse dans l'absolu mais elle peut transmettre, à ses hôtes et notamment à l'homme, des maladies lorsqu'elle est elle-même infectée.

La plus fréquente de ces maladies (appelée zoonoses) transmises par les tiques en France **est la maladie de Lyme** (ou borréliose). Ces tiques apprécient les milieux humides : tapis de feuilles, herbes hautes, forêts de feuillus et conifères. Elles sont généralement plus abondantes entre avril et octobre.

Les populations à risque sont les forestiers, les agriculteurs, les campeurs, les randonneurs et toutes les personnes ayant une activité en plein air. Les zones d'accrochage et de piqûres sont les zones les moins visibles comme le cuir chevelu ou les endroits où la peau est plus fine comme les plis des aisselles, de l'aine…

Le retrait doit se faire le plus rapidement possible car plus une tique porteuse de maladies reste fixée longtemps et plus le risque de transmission de ces maladies augmente.

PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

La prévention reste la première arme pour lutter contre cette maladie

- Porter des vêtements couvrants et clairs (afin de repérer rapidement les tiques), serrés au cou, aux poignets et aux chevilles, des chaussures fermées et des gants clairs en cas de travail manuel.
- Vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques.
- Utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.
- Inspecter le corps après une activité de travail ou de loisir en pleine nature (y compris le pli des genoux, les aisselles, les organes génitaux et le cuir chevelu) car la piqûre est indolore.

- Retirer rapidement la tique avec un tire-tique acheté en pharmacie, désinfecter et surveiller la zone de piqûre pendant plusieurs semaines.
- Consulter son médecin traitant en cas d'apparition de symptômes et en particulier d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend dans le mois qui suit la piqûre.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire (risque de régurgitation des agents infectieux)

- Ne pas presser la tique entre ses doigts, afin de ne pas favoriser le passage de la salive de la tique qui contient les agents infectieux.
- Ne pas tirer sur la tique et ne pas utiliser de pince à épiler. Outre le risque précédent, la probabilité de « laisser la tête » dans la peau est forte. Cela provoque généralement une petite inflammation, une infection ou la formation d'un kyste.
- Ne pas utiliser d'alcool, d'éther, d'huile ou de vernis.
- Ne jamais tenter de brûler la tique avec un briquet.

Préfecture de l'Ain
06 61 95 56 02
pref-communication@ain.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr